



**PRÉFÈTE
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du Pilotage et de
l'Animation Interministérielle
Bureau de l'environnement**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2024 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques s'est réuni le mercredi 26 juin 2024 à 15 h, à la préfecture des Vosges, salle Jean Moulin, sous la présidence de M. David PERCHERON, secrétaire général, représentant la préfète des Vosges.

Le secrétariat est assuré par le bureau de l'environnement de la préfecture.

Le quorum étant atteint et aucune remarque liminaire n'étant formulée, le président ouvre donc la séance.

Sont alors examinées les deux affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le procès-verbal relatif à chaque affaire examinée est consigné dans l'extrait des délibérations la concernant.

Sous réserve de confirmation par le bureau de l'environnement de la préfecture, la prochaine séance du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques devrait se tenir le jeudi 25 juillet 2024 à 10 h, à la préfecture des Vosges, salle Jean Moulin.

Le président,

David PERCHERON